



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# A trois voies...

## Lettre d'information commune aux Personnels de direction Professeurs documentalistes Conseillers principaux d'éducation

Parce qu'il est plus aisé de choisir, de lire ou de ne pas lire une information préalablement sélectionnée en cliquant ou en ne cliquant pas sur le lien qui y conduit, parce que les personnels de direction, les professeurs documentalistes et les conseillers principaux d'éducation pourront plus aisément prendre en compte et/ou diffuser une information devenue plus accessible, « A trois voies » vous proposera, quand cela sera opportun, un choix de liens vers des articles d'actualité.

En fonction de vos priorités, de votre curiosité, aussi, vous ouvrirez ou laisserez fermées les pages proposées. Notre volonté est, une fois de plus, de mettre en cohérence notre discours en direction des personnels de l'établissement, évoluant sur trois voies qui, au contraire des parallèles, se croisent souvent pour atteindre le même but au service des élèves.

Vos remarques, vos propositions seront les bienvenues.

---

**NUMERO 5**

**Septembre 2011**

Repérage et sélection des articles :

Michèle Caine, IA-IPR Etablissements et vie scolaire

Réalisation : IA-IPR Etablissements et vie scolaire – Académie de Dijon

## **LE PROJET ACADEMIQUE 2010-2013 :**

Document prospectif en matière de politique éducative pour la période, il se décline en trois axes :

- « Privilégier la maîtrise des compétences et des connaissances, facteur de réussites et réducteur d'inégalités » ;
- « Adapter et fluidifier les parcours scolaires » ;
- « Accompagner les écoles et les établissements dans une démarche d'autonomie ».

A consulter sur :

<http://www.ac-dijon.fr/L-academie-de-Dijon/Presentation/Le-projet-academique>

## **SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES AU COLLEGE ET AU LYCEE :**

Axe 1 du projet académique : « Privilégier la maîtrise des compétences et des connaissances, facteur de réussites et réducteur d'inégalités ».

« Les déplacements des élèves lors des sorties et voyages scolaires participent à la mission éducative des établissements d'enseignement du second degré ».

Dans le BO numéro 30 du 25 août 2011, il est rappelé l'ensemble des modalités d'organisation d'une sortie ou d'un voyage scolaire.

En ligne : <http://bit.ly/q1LWQj>

## **GEOGRAPHIE DE L'ECOLE 2011 :**

Axe 3 : - « Accompagner les écoles et les établissements dans une démarche d'autonomie ».

« Cette publication vise à repérer les disparités géographiques du système de formation français, en référence au principe d'assurer à tous les jeunes l'acquisition d'une culture générale et d'une qualification reconnue, quelle que soit leur origine sociale, culturelle ou géographique. Trente ans après les premières lois de décentralisation, elle montre la diversité des contextes éducatifs sur notre territoire national et replace les transformations en cours dans leur profondeur historique ».

En ligne : <http://bit.ly/nWu1uf>

## CDI ET VIE SCOLAIRE :

Axe 1 du projet académique : « Privilégier la maîtrise des compétences et des connaissances, facteur de réussites et réducteur d'inégalités ».

« Les actions d'encadrement et de tutorat, en un mot d'aide au travail, sont essentielles pour permettre d'adapter les apprentissages aux rythmes individuels ou éviter le décrochage des élèves. Or plus on individualise le suivi des élèves, plus on doit mutualiser les pratiques et réfléchir sur de nouvelles formes d'enseignement : souplesse des modalités de regroupement et de travail, accent mis sur la recherche d'autonomie de l'élève ». Rapport d'orientation sur « Les rythmes scolaires : des rythmes plus équilibrés pour la réussite de tous » - juillet 2011. En ligne: <http://bit.ly/mo1TK6>

Ce rapport interroge les temps, espaces et ressources mises à disposition des élèves pour apprendre, travailler, se cultiver...

Rappel de quelques ressources gratuites :

« Jeux sérieux, apprentissages mobiles ou via les réseaux sociaux : En ligne sur Thot Cursus : <http://bit.ly/lab81n>

Musée Mac Cord, rubrique « Clefs pour l'histoire : « Visitez nos expositions virtuelles! <http://www.musee-mccord.qc.ca/fr/>

## DU COTE DE L'ENGAGEMENT DES ELEVES:

**Le respect des règles doit être au cœur de la vie scolaire** en donnant tout leur sens aux procédures disciplinaires et aux sanctions susceptibles d'être prononcées. Des décrets réforment le cadre réglementaire du régime disciplinaire.

Le règlement intérieur rappelle les règles de civilité et de comportement à suivre dans les collèges, les lycées et les établissements régionaux d'enseignement adapté. Les règles relatives aux droits et aux devoirs de chacun des membres de la communauté éducative définies dans ces règlements doivent être actualisées dans le cadre de la réforme des procédures disciplinaires.

BO spécial numéro 6 du 25 août 2011 : Organisation des procédures disciplinaires dans les collèges, les lycées et les établissements régionaux d'enseignement adapté, mesures de prévention et alternatives aux sanctions - <http://bit.ly/oCVnO3>

BO spécial numéro 6 du 25 août 2011 : Le règlement intérieur dans les établissements publics locaux d'enseignement – <http://bit.ly/qTawJh>

## LES PARENTS ET LA REUSSITE DES ELEVES :

Axe 2 : « Adapter et fluidifier les parcours scolaires ».

L'opération « Mallette des parents » est reconduite pour 39 collèges de l'académie.  
Une expérimentation sera conduite en lycée : des nouvelles dans le prochain numéro !  
Le CESC reste le lieu de réflexion des relations entre l'école et les parents.

Optimiser les chances de réussite des élèves en resserrant les liens familles/professeurs : les réunions avec les parents sont des temps particulièrement importants de la relation école/familles. Parce qu'elles constituent fondamentalement un acte de relation publique, elles nécessitent un soin particulier dans la préparation, le déroulement et l'évaluation ». L'Esen vous propose une fiche récapitulant les objectifs, les constats, la mise en place, les textes officiels en vigueur et une boîte à outils ainsi que des conférences en ligne (Agnès Van Zanten, Philippe Perrenoud, Pierre Perier...).

En ligne : <http://bit.ly/q25wwh>

## ET LES PRATIQUES NUMERIQUES DANS TOUT ÇA ?

L'usage des réseaux sociaux chez les 8-17 ans : « 48% des enfants de 8-17 ans sont connectés à un réseau social (Facebook). Le déclic a lieu au collège : 57% des élèves du collège sont connectés.

Que font les enfants sur les réseaux sociaux ? Qu'échangent-ils ? Avec qui ? Leurs pratiques sont-elles toujours « amicales » ? Se sentent-ils protégés ? Quelle place ont pris les réseaux sociaux dans leur vie et celle de leur famille ? Pour répondre à ces questions et aider les parents à jouer leur rôle éducatif, l'UNAF, Action Innocence et la CNIL ont demandé à l'institut TNS SOFRES de réaliser une étude auprès de 1 200 jeunes représentatifs de la population française âgée de 8 à 17 ans.

En ligne : <http://bit.ly/mwQZwV>

Conférence de Michel Serres - Les nouvelles technologies - révolution culturelle et cognitive : « A l'occasion des 40 ans de l'INRIA, Michel Serres a donné une conférence sur la révolution culturelle et cognitive engendrée par les nouvelles technologies. Le célèbre académicien y explicite comment la révolution informatique change notre rapport au monde. Tout comme avant elle, l'écriture, puis l'imprimerie, ont profondément transformé nos modes de vie. Une conséquence inévitable de toute révolution ». En ligne : <http://bit.ly/iAYyQv>

## EN ATTENDANT LE NUMERO 6 :

Les ressources académiques :

- Espace Cadres de l'académie de Dijon : <http://www.ac-dijon.fr/crdp/-Espace-Cadres,463-.html>
- Site des professeurs documentalistes de l'académie de Dijon : <http://cdi.ac-dijon.fr/>
- Site des CPE de l'académie de Dijon : <http://cpe.ac-dijon.fr/>